



Suspension de permis puis annulation par dépistage

Par **TDS**, le **25/05/2009** à **16:55**

Bonjour,

Je vous explique ma situation, j'ai le permis de conduire depuis moins de 1 an et je me suis fais arrêter par "une brigade des stupéfiants" au volant de ma voiture avec un peu de résine de cannabis dans ma voiture, suite a cela on ma fait un dépistage urinaire qui c'est relevé positif, et donc le sanguin à suivi.

Etant jeune conducteur je n'est que 6 points sur mon permis qui est pour l'instant suspendu pour je ne sait combien de temps, et les 6 points vont m'être donc enlevés et le solde de mon permis arrivera à 0 points. Est ce que sa veut dire que je vais devoir repasser mon permis? (car j'ai eu des avis différents)

Je suis dans un endroit éloigné de 10 km de toute habitation et je ne peux pas rester sans transport pour 1 an minimum (comme m'a dis la personne qui m'a interrogé), j'aimerais savoir comment récupéré mon permis au plus vite, ou pouvoir conduire en faisant traîner.

Merci d'avance de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **25/05/2009** à **19:39**

Bonjour,

Il existe des post-it en en-tête de ce forum du droit routier. Tout vous est expliqué. N'hésitez pa à nous poser des questions complémentaires si vous en avez besoin.